

Jean-Victor Maublanc

Adresse : 43, Place Charles de Gaulle – 86000 Poitiers

e-mail : jean.victor.maublanc@univ-poitiers.fr

Téléphone : 06.78.14.64.17

Français, 30 ans (né le 19 septembre 1988 à Bordeaux – 33)

**ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT**

- Depuis sept. 2017** Maître de conférences en droit public – Université de Poitiers (Institut de Droit Public).
Membre associé du Laboratoire Pau Droit Public - Université de Pau.
Mission ERASMUS+ au Collège juridique franco-roumain d'études européennes et à l'Université de Bucarest (mars 2018).
- Février 2017** Qualification aux fonctions de Maître de conférences (Conseil National des Universités – Section 02).
- 2011-2017** Chargé d'enseignement à l'Université de Pau.

FORMATION ET DIPLÔMES UNIVERSITAIRES

- Févr. 2012-déc. 2016** Doctorat en droit public, Université de Pau.
- 2009-2011** Master Droit Public Fondamental, Université de Pau, Mention Bien.
- 2006-2009** Licence en droit, Université de Pau, Mention Très Bien.
- 2006** Baccalauréat Général Scientifique, Mention Très Bien.

PUBLICATIONS RÉCENTES (2017-2019)

- 2019** *Le marché des autorisations administratives à objet économique*, Bibliothèque de droit public, LGDJ, Paris juil. 2019, 714 p.
« Le juge et la crise économique », *i n S.* Doutheaud et al., *Le juge et le moment*, L'Harmattan, Paris 2019 (en cours de publication).
« L'ordre public économique », *i n D.* Veillon et al., *L'ordre public, Université d'été de Poitiers*, Presses de l'Université de Poitiers/LGDJ, Paris 2019.
« Les haras nationaux », *i n M.* Faure-Abbad et al., *Les animaux, Université d'été de Poitiers* Presses de l'Université de Poitiers/LGDJ, Paris 2019.
- 2018** *Les politiques locales de développement économique*, CNED Enseignement supérieur, Paris 2018, 40 p.
« Uberpop est un service de transport avant d'être un service de mise en relation par voie électronique », *Journal d'actualité des droits européens* n° 9, mars 2018.
- 2017** « Les concessions de services prennent le large », *AJDA* 2017 p. 1453.
« Exclusion du champ d'application de l'article 96 § I TFUE des règles nationales régissant la fourniture de services de taxi », *Journal d'actualité des droits européens*, n° 3, mai 2017.
« Exclusion du bénéfice de la prescription administrative des constructions réalisées sans permis de construire : une rigueur en trompe-l'oeil ? », *Le Moniteur*, 14 Juillet 2017, p. 82.